CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 20 NOVEMBRE 2022

L'EDITO

Dans ce numéro nous abordons deux sujets qui vont, à coup sûr, diviser nos lecteurs.

Le retour au 90 km/h sur certaines routes départementales du Gard ne laisse personne indifférent.

Le mouvement de boycott de la Coupe du Monde de football divise autant les citoyens que les collectivités. Celles-ci doivent -elles prendre position ?

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro : Catherine BERNIE-BOISSARD, Isabelle POUSSIER, Claude ALLET

Faut-il revenir à 90 km/h sur certaines routes départementales du Gard ?

Dans Le Monde du 2 août 2022, on peut lire : « La vitesse maximale sur les routes départementales du Puy-de-Dôme est repassée à 90 km/h. Une décision déjà actée par quarante-cinq départements dont l'Ardèche, quatre ans après l'instauration des 80 km/h sur une partie du réseau routier secondaire. » Près de la moitié des départements métropolitains ont fait ce choix au cours des deux dernières années sur toutes ou partie des routes secondaires.

Le Gard n'en fait pas encore partie, mais en septembre dernier, la présidente du Département se dit « favorable à un retour partiel ou total aux 90 km/h dans le département » (entretien - La Gazette de Nîmes). Alors, faut-il revenir à 90 km/h sur certaines routes départementales du Gard ?

Pour :

Certains automobilistes se disent perdus. Selon eux il faudrait harmoniser la limitation de vitesse, au moins avec les départements limitrophes, en l'occurrence l'Ardèche et l'Aveyron qui sont déjà revenus pour 100 % des routes à 90 km/h, 30 % en Lozère, et 10 % dans l'Hérault début septembre.

Contre :

Un conducteur doit respecter tous les panneaux routiers, il doit être attentif aux limitations quelles qu'elles soient, c'est une question de sécurité. L'argument d'harmonisation ne tient pas car le contexte de chaque route est bien spécifique.

Pour :

De plus, les automobilistes se plaignent de **l'allongement des temps de trajet,** certains élus évoquent la perte de compétitivité économique et d'attractivité de leur territoire**. La limitation de vitesse pénalise les zones rurales.**

En Ardèche 75 % des 2 800 personnes interrogées approuvent la décision du président du département, surtout en raison de la possibilité de dépassements rapides de véhicules trop lents.

Contre :

L'allongement des temps de trajet correspond plus à un ressenti qu'à un accroissement sensible des durées de déplacement : **la densité du trafic, les traversées de village ont souvent un impact plus significatif** que les pointes de vitesse en ligne droite.

La vitesse est le facteur déterminant de la gravité des accidents. L'énergie cinétique d'un véhicule varie en fonction du carré de la

vitesse. **Une réduction de 90km/h à 80 km/h baisse de 21% l'énergie d'un choc avec un obstacle ou un autre véhicule.**

Selon la sécurité routière, après le passage à 80 km/h, 2018 est l'année la moins meurtrière sur les routes. La Ligue contre la violence routière se mobilise aussi contre le retour à 90 km/h.

Pour :

La Ligue de Défense des Conducteurs conteste les résultats de la Sécurité routière qui affirme que les 80 km/h avait sauvé 349 vies en 2018, selon la première sans prendre en compte les autres facteurs identifiés des accidents (alcool, stupéfiants, somnolence, téléphone au volant). D'ailleurs, il n'y aurait pas de danger particulier à repasser à 90 km/h, car seules les routes de plus de 10 kilomètres, sans intersection ou arrêt-bus, et qui ne traversent pas de hameau, sont susceptibles de faire l'objet du relèvement, ceci seulement sur avis (consultatif) de la commission départementale de la sécurité routière.

Contre :

Ce relèvement à 90 km/h aura un impact négatif sur l'environnement. L'ADEME avait tablé sur une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, lors du passage à 80 km/h, qui avait aussi permis de réduire les bouchons, et donc, des émissions de particules.

De plus, **l'automobiliste roulant à 80 km/h maximum réalise des économies de carburant**. C'est un facteur qui compte au moment où chaque citoyen, chaque entreprise et chaque collectivité sont invités à réduire leur consommation. Sans compter le coût élevé pour la collectivité de l'opération d'un nouveau remplacement des panneaux de signalisation.

Pour :

La réduction généralisée de la vitesse, en ignorant les spécificités de chaque route, est une solution de facilité. **Il vaudrait mieux réaménager les zones accidentogènes**. Mais, bien sûr, cela demande un travail d'analyse de chaque site et des investissements.

Contre :

Au moment où les budgets des Départements sont très serrés, la **réduction de la vitesse reste une mesure peu coûteuse dont les effets bénéfiques vont se cumuler dans la durée**.

Sans conclure :

La réduction de la vitesse sur route comme sur autoroute est un sujet qui fait polémique. La France, comme tous les pays grands consommateurs d'énergie, doit aujourd'hui imaginer ses modes de déplacement de demain : il serait sans doute intéressant d'élargir le débat à la remise en cause de nos habitudes de déplacement et aux moyens de mieux répondre à nos besoins.

Le Département engage une réflexion sur la question du relèvement à 90 km/h. Et vous qu'en pensez-vous ?

Les villes d'Occitanie doivent-elles promouvoir un boycott généralisé de la Coupe du Monde de football ?

Parce qu'il accueille la Coupe du monde de football du 21 novembre au 18 décembre 2022, tous les regards se portent vers le Qatar. Un émirat de la péninsule arabique de 2,5 millions d'habitants grand comme l'Île de France. Choisi depuis 2010, on découvre aujourd'hui cette monarchie autoritaire, où sont interdits les partis politiques, ignorés les Droits de l'Homme et surtout des femmes. Mais … le Qatar est le 3ème détenteur de ressources gazières mondial, le premier exportateur de gaz naturel liquéfié, avec l'un des PIB les plus élevés au monde. Propriétaire du club de foot parisien PSG, il investit dans la culture, l'éducation (musées, chaine de télévision *Al Jazeera*) … *Controverse(s)* a fait le tour des bars nîmois où la fièvre commence à monter entre R le *Reboussié* et M le *Modéré* autour de la question du boycott de la compétition.

R le *Reboussié*

Pendant qu'on nous réclame la sobriété énergétique, le Qatar climatise sept des huit stades construits à ciel ouvert en plein désert. Par ailleurs, **cette coupe du monde détient déjà ses premiers records** : le quotidien britannique *The Guardian* dénombre près de **6 500 victimes des constructions** (stades, routes, hôtels…), originaires d'Inde, du Pakistan, du Népal, du Bangladesh et du Sri Lanka. On va jouer sur des cimetières !

M le *Modéré*

Moi, ce qui me surprend, c'est que **cette question émerge aujourd'hui après n'avoir intéressé personne pendant des années**. L'appel au boycott ne s'adresse qu'au seuls amateurs de foot. Ni les Etats, ni les fédérations, ni les équipes ne l'ont décidé. Je pense qu'il y a pas mal d'hypocrisie dans ce boycott ? En 2018, la France avait gagné la Coupe du monde en Russie, devant un Vladimir Poutine qui venait d'annexer la Crimée … Malgré les polémiques, un sondage Harris Interactive dévoile que 60 % des Français ont l'intention de regarder la compétition. On soutiendra l'équipe de France !

R le *Reboussié*

Pour l'acteur Vincent Lindon : « Un Etat n'a pas le droit de demander à des joueurs de boycotter la Coupe du monde, mais un joueur, il est libre, c'est un artiste ». Éric Cantona a dit préférer les rediffusions de *Columbo* à la télé. Plusieurs membres du principal groupe de supporteurs des Bleus ont renoncé à les suivre pour des questions de valeurs. **Le boycott est devenu citoyen** et sa réalité sera facile à mesurer dès le 20 novembre. Il suffira de regarder les chiffres d'audience des matchs.

M le *Modéré*

La Ville de Nîmes a raison de ne pas s'emballer. Et, comme en 2018, de ne pas créer de Fan zone ni d'installer d'écran géant. Tout en laissant les cafetiers accueillir les supporters pour les matchs. Pour moi, les collectivités n'ont pas à prendre position. Pour le conseiller régional délégué aux sports, **il faut d'abord penser aux 150.000 licenciés foot d'Occitanie** et ne pas priver les jeunes amateurs du spectacle.

Bien que la Coupe du monde pose des questions légitimes, il ne faut pas que la politique se mêle du sport. N'oublions pas que **la Coupe a des retombées économiques pour nos entreprises** : la société héraultaise BioUV Group traitera l'eau autour du nouveau stade Al Bayt (63.000 places). Un marché qui lui ouvre les portes du Moyen-Orient.

R le *Reboussié*

Moi, je trouve que **le maire de Nîmes est un peu isolé en Occitanie**. Le maire de Rodez a déclaré : « Je ne cautionne pas l'organisation de cette compétition dans ce pays. Le football n'est qu'argent ». Sa ville ne se mêlera pas à ça. Le maire de Montpellier qualifie d'ubuesque et d'indigne des valeurs du football, le choix du Qatar. A Toulouse, alors que la Coupe du Monde s'ouvrira, la Ville organise une rencontre avec le monde du sport, amateur comme professionnel, autour de la lutte contre les violences faites aux femmes dans le sport.

Un groupe de Toulousains organise un festival alternatif. Le festival PAF, pour un autre football. Plutôt que d'appeler à un boycott, il s'agit de proposer des événements qui permettent de se rassembler autour d'un football festif, solidaire et populaire.

M le *Modéré*

Les patrons de bar adopteront chacun leur attitude en fonction de leurs contraintes, leur clientèle et de leur philosophie, et c'est très bien. Les *Enfants Denim* diffusera les matches, « comme toutes les autres rencontres sportives ». Novembre est un mois creux économiquement à Nîmes. Au café *Olive*, « on retransmettra les affiches les plus intéressantes, car financièrement on ne peut pas faire autrement ». Pour la *Petite Bourse*, qui déplore la « Coupe du monde du pognon... » « on s'adaptera en fonction de la clientèle. » Au *Prolé,* pas de diffusion, mais « selon l'évolution de l'équipe de France (…) on pourrait installer un écran dans la cour ».

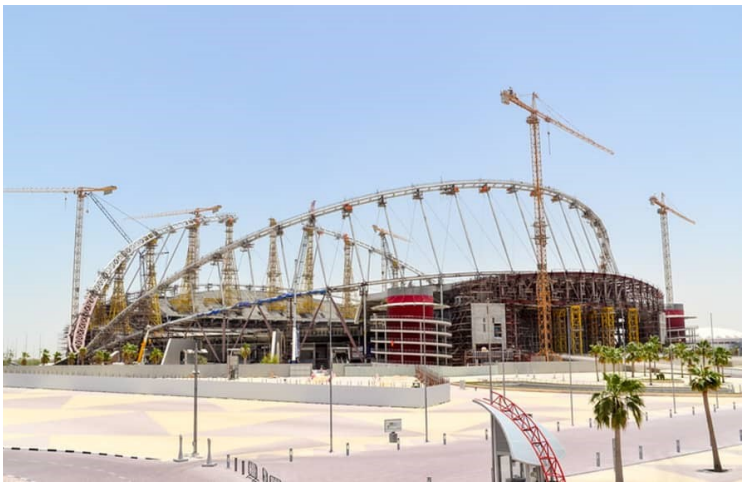

R le *Reboussié*

L'écran restera éteint à la *Brasserie des Antonins*. Le patron estime que cette Coupe du monde est une mascarade. Il n'y aura pas d'évènement lié autour des matches, même si la France est qualifiée pour les demi-finales. Il a précisé : « Ce sera un manque à gagner mais mon honneur à plus de valeur que l'argent ! ». C'est ce que disent les signataires de l'appel initié par un groupe de Gardois pour boycotter la Coupe du Monde, qui a recueilli près de 30 000 signatures, dont des élus, des artistes, des intellectuels et moi.

Sans conclure :

Pour Vincent Tiberj, professeur à Sciences Po Bordeaux : « Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a une petite musique qui monte et vient interroger cet événement. Pendant longtemps, le sport et a fortiori le football étaient dépolitisés. La politique, c'est ce qui divise, le foot, c'est ce qui permet de communier. Les centres de gravité sont en train de bouger. **Tout un pan de la jeunesse converge sur les questions de justice climatique et d'inégalités sociales et de genre.** »

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.
Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr
Retrouvez-nous sur notre site : http://www.controverses30.fr/
Et sur notre page Facebook